



Toute la filière de l'autoconsommation collective rassemblée à Montpellier

Paris, le 30 juin 2025 – La Journée de l'autoconsommation collective a rassemblé près de 300 professionnels au Corum de Montpellier, ce mardi 24 juin 2025. L'événement était rythmé par 4 tables rondes adressant les enjeux du secteur : l'actualité réglementaire, le besoin de coordination des acteurs, le recrutement des consommateurs et le développement du modèle en Europe. La journée a rassemblé une grande diversité d'acteurs, unis par la volonté de s'informer, de nouer des partenariats et de construire ensemble l'avenir de l'autoconsommation collective en France.

- *Enogrid*, spécialiste de l'autoconsommation collective, a organisé la 3^e édition de la *Journée de l'autoconsommation collective* à Montpellier, avec le soutien du développeur *See You Sun* et de l'agrégateur *Bohr Énergie*.
- L'événement a rassemblé près de 300 professionnels du secteur, venus s'informer sur l'actualité et nouer des partenariats.
- La journée était rythmée par 4 tables rondes et marquée par la grande diversité des acteurs présents : porteurs de projets, bureaux d'études, agrégateurs, fournisseurs, développeurs d'EnR, syndicats, GRD et avocats étaient au rendez-vous.

L'autoconsommation collective s'impose dans un paysage énergétique en pleine évolution réglementaire

L'autoconsommation collective a franchi le cap des 1000 opérations actives et plus de 1300 sont en phase de projet. La croissance du secteur double chaque année, car le modèle convainc tous les acteurs. Les projets sont source de résilience économique pour les territoires, mais aussi créateurs de liens sociaux. En plus de responsabiliser les participants sur leur consommation d'électricité, ils renforcent la solidarité locale comme en témoignent les projets des AMEP ou ceux portés par des bailleurs sociaux, qui cèdent gratuitement leur électricité verte. « *Les projets sont parmi les meilleurs ambassadeurs de la transition énergétique.* » expliquait Laetitia Brottier, Vice-présidente d'Enerplan.

Depuis son apparition dans le droit en 2016, l'autoconsommation collective est régulièrement simplifiée, et la filière s'organise pour assimiler les dernières évolutions réglementaires. Par exemple, les périmètres dérogatoires s'assouplissent mais les demandes prennent plusieurs mois à être traitées : « *Les délais sont assez longs, surtout en ce moment car les demandes sont traitées par la DGEC qui a peu de bande passante avec les Appels d'Offres Simplifiés. Le service concerné traite les demandes déposées en février alors que nous sommes en juin.* » prévient Coralie de la Fonchais, avocate au cabinet Adaltys. Lors de cette journée, de nombreux porteurs de projets souhaitaient aussi être informés sur le passage de l'accise à 0 €, une évolution qui simplifierait le recrutement de consommateurs mais tarde à être appliquée.



Première table ronde de la Journée de l'autoconsommation collective 2025. Crédit : Enogrid

Une filière organisée face aux défis de la transition énergétique

Dans une journée marquée par une menace de moratoire sur les énergies renouvelables (levée dans la soirée, avec le rejet de la proposition de loi par l'Assemblée nationale), il a aussi été question des baisses des aides de l'État, notamment du guichet S21. Pour tous les acteurs présents, l'autoconsommation collective est alors reconnue comme une vraie source de stabilité, garantissant une vision et des revenus sur le long terme grâce à la vente directe entre producteurs et consommateurs. Face aux incertitudes politiques, le secteur affiche sa résilience : *« Les attaques contre les énergies renouvelables ne sont pas près de s'arrêter. Mais ce que j'ai vu ce jour, c'est une filière structurée et soudée pour défendre la transition énergétique de la France »*, soulignait Rémi Bastien, président d'Enogrid.

L'autoconsommation collective est aujourd'hui un modèle bien maîtrisé. Depuis les premières opérations pilotes en 2018, des outils logiciels ont été développés pour simplifier le lancement des projets et de nouveaux métiers sont apparus. Bureaux d'études spécialisés, cabinets de conseil, professionnels du recrutement... La troisième table ronde a permis à ces derniers de partager leurs conseils aux porteurs de projets présents, tandis que la dernière séquence de la journée offrait une perspective européenne. La France, forte de son avance en matière d'outils et de structuration, y était présentée comme l'un des bons élèves.

Pour Thomas Ober, d'Enogrid, cette structuration est le fruit d'un travail de fond déjà engagé : *« Nous avons développé plusieurs outils pour simplifier et massifier le modèle. Nous avons travaillé sur toute la standardisation de la liasse contractuelle, avec des cabinets d'avocats et avec Enedis qui a standardisé sa méthodologie, maintenant fluide. Côté fournisseurs et agrégateurs, c'est juste une question de temps pour que nous y arrivions aussi. »*

Les acteurs préparent l'intégration de l'autoconsommation collective dans le marché de l'énergie

L'autoconsommation collective change d'échelle et le modèle doit trouver sa place au sein du marché de l'énergie. Pour les fournisseurs, cela représente un enjeu croissant, notamment en matière de facturation et de prévision de la consommation. Comme en témoigne Nicolas Lecoïnte, du fournisseur d'électricité verte Elmy : « *Il y a quelques années, il n'y avait encore que 6 boucles d'autoconsommation collective, mais aujourd'hui le modèle a un vrai impact [...] alors si nous échangeons bien les bonnes pratiques et les données, nous serons complémentaires et parfaitement intégrés au marché* ».

La volonté de coordination s'est aussi manifestée à travers les propos de Julien Haure, cofondateur de l'agrégateur Bohr Energie, proposant plusieurs solutions pour accélérer la coopération des acteurs : « *Nous avons identifié 3 leviers : la structuration des dialogues, le partage des outils et des bonnes pratiques (via API ou par la structuration de contrats types), et la communication avec les parties administratives* ». Les discussions ont été lancées par Enogrid pour que ces bonnes volontés soient concrétisées rapidement.



Seconde table ronde de la Journée de l'autoconsommation collective 2025. Crédit : Enogrid

Enogrid en chiffres

- Co-fondée en 2018 par Rémi BASTIEN, Benjamin BERTHOU et Thibault RIHET
- 38 employés
- 550 clients et 450 projets accompagnés

À propos d'Enogrid

Depuis 2018, Enogrid apporte à tous les citoyens la possibilité de contribuer à la transition énergétique à l'échelle locale, en facilitant la mise en place de l'autoconsommation collective. L'autoconsommation collective permet à différents acteurs d'un territoire de se rassembler en communauté autour d'une production d'énergies renouvelables : c'est le circuit court de l'électricité ! Déployé dans toute la France, Enogrid intervient sur tout type de projet, quel que soit son avancement ou la source de production d'électricité. Startup à impact labellisée par Bpifrance Le Hub et France Digitale, Enogrid emploie 38 personnes réparties entre Paris et Grenoble. <https://www.enogrid.com/>

Contacts presse

Rémi BASTIEN Cofondateur & Président remi@enogrid.com LinkedIn	Loulia BARRIEZ Chargée de communication loulia.barriez@enogrid.com +33 (0)6 25 96 45 82 LinkedIn
---	--